

SYNDICAT MIXTE DES GAVES D'OLORON, ASPE, OSSAU ET DE LEURS AFFLUENTS

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 19 Décembre 2019

L'an deux mille dix neuf, le dix neuf décembre à dix-huit heures, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire au siège du Syndicat Mixte sous la présidence de Monsieur Michel LAURONCE, Président du SMGOAO

Date de la convocation : Vendredi 6 Décembre 2019

Secrétaire de séance : Monsieur CASABONNE Pierre

Nombre de conseillers en exercice : 37

Nombre de conseillers présents : 19

Nombre de votants : 19

Présents :

M. ARRIBERE Daniel, M. BALDAN Patrick, M. LANSALOT-MATRAS Francis, Mme LASSALLE Marie-France, M. PUHARRE Michel, M. ABADIE Jean-Paul, M. BERNOS André, M. CASABONNE Pierre, Mme GARCES Cathy, M. GASTOU Jean, M. IDOMENEE Jean-Jacques, M. LABARTHE André, M. LAURONCE Michel, M. MAUDOU Sylvain, M. NAVAILLES Michel, M. PATIE Frédéric, M. TEULADE Alain,

Suppléants :

M. MEDOU-MARRERE Daniel suppléant de
M. CAZAURANG Jacques suppléant de

M. CASTILLON Henri
M. OLYMPIE Jean-Yves

Pouvoirs :

Excusés/absents :

M. BAUCOU Jean, Mme BONNEFON Catherine, M. BOURGUET Jacques, M. FRANÇAIS Hubert, M. LARCO Jean-Claude, M. SUSBIELLES Philippe, M. BIGUE-PERRY Bruno, M. MIRAMON Francis, M. CONGUES Christophe, M. CONTOU-CARRERE Michel, M. DEVALS Gérard, Mme GAUCHER Michelle, M. HOEPFFNER Michel, M. MARQUEZE Jacques, M. MIRANDE David, Mme MIRANDE Martine, M. LASSERRE BISCONTE Albert, M. LEMBEYE Pascal

Délibération N°3-19.12.19 – Mission de suivi des cours d'eau et animation – Année 2020

M. MAUDOU présente le rapport n°3.

Afin d'assurer son action sur l'ensemble de son territoire, le SMGOAO compte 4 postes dont les temps de travail sont répartis comme suit :

- Marion FOURNIER (1 ETP)
- Florian GARCIA (1 ETP)
- Elodie LESUEUR (0.5 ETP)
- Adrien GELLIBERT (0.3 ETP)

Dont les missions sont les suivantes :

- L'exercice de la compétence GEMAPI
- La gestion et le suivi des cours d'eau
- La mise en œuvre du Plan Pluriannuel de Gestion (PPG) des cours d'eau du Territoire
- L'établissement du programme de travaux de restauration et d'entretien pour l'année 2020 dans le cadre du PPG ainsi que la réalisation des documents administratifs et réglementaires nécessaires à leur mise en œuvre

SYNDICAT MIXTE DES GAVES D'OLORON, ASPE, OSSAU ET DE LEURS AFFLUENTS

- La finalisation du Dossier de Déclaration d'Intérêt Général (DIG) et suivi de la démarche
- L'animation et le suivi du bon fonctionnement du SMGOAO
- La mise en œuvre d'une communication à destination des élus, du grand public, ... (site internet, réunions d'information, plaquettes de communication, ...)
- La poursuite de réflexions pour une meilleure gestion des cours d'eau (technique, administrative, financière, GEMAPI, ...)

Ces missions sont financées par l'Agence de l'Eau Adour Garonne à hauteur de 50% selon les dispositions du 11^{ème} programme d'aide 2019-2024.

Un dossier de demande de subventions doit être déposé auprès de cet organisme pour l'année 2020.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **SOLLICITE** les subventions les plus élevées auprès de l'Agence de l'Eau Adour Garonne
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager toutes les démarches et à signer tous les documents qui seraient nécessaires

Ainsi délibéré à Oloron Sainte Marie, le 19 Décembre 2019

Le Président
Michel LAURONCE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 07/01/2020
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 07/01/2020